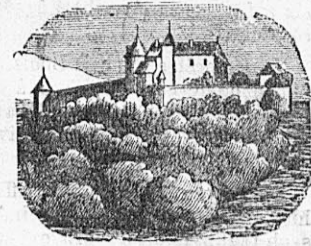




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, » 3 50
 Étranger... 1 an, Fr. 8 —
 ... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4⁵⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁷ 4⁵³ 7²⁸ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10c., Suisse, 15c.; Étranger, 20c. la ligne ou son espace.
 Réclames : 30c. la ligne.
 S'adresser à l'agence de publicité Haassenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

BULLE, le 1^{er} septembre 1899.

Manceuvres du 1^{er} corps d'armée.

L'ordre de corps n° 4 est ainsi conçu :
 1. L'idée générale qui servira de base aux manœuvres de division contre division est la suivante :
Le gros d'une armée Est se trouve entre Bâle et Soleure.
Une division Est (1^{re} division) s'est concentrée à Fribourg.
Les hauteurs entre Yverdon, Moudon et Echallens sont occupées par des troupes Est.
Le gros d'une armée Ouest est arrivé par le Jura à Biemme et Soleure.
Une division Ouest (2^e division) a pénétré en Suisse par les Verrières.

2. Pendant les manœuvres de division contre division, l'état de guerre durera du 7 septembre, à 7 heures du soir, au 9 septembre, à 7 heures du soir, et du 11 septembre, à 4 heures du matin, jusqu'à la fin de la manœuvre du même jour.

3. M. le colonel commandant de corps Bleuler a été désigné par le Département militaire suisse pour diriger les manœuvres du 1^{er} corps d'armée contre une division combinée, les 12 et 13 septembre.

4. Pendant les manœuvres de division contre division, on utilisera les signes distinctifs suivants :
 a) L'état-major de corps portera le brassard rouge et blanc;
 b) Les juges de camp le brassard blanc et faïence blanc;
 c) Les chefs d'armes et de services, les instructeurs en chef, la section historique, les commissaires de campagne et la gendarmerie de compagnie, le brassard blanc;
 d) Les troupes de la 1^{re} division et les troupes qui lui seront attachées porteront le manchon blanc au képi.

5. Les affaires judiciaires des états-majors et des troupes non endivisionnées ressortissent au tribunal militaire de la 1^{re} division.
 Commandant du 1^{er} corps d'armée : TECHTERMANN, colonel, commandant de corps.
 Le ravitaillement. — Samedi est arrivé à Yverdon le détachement des substances du 1^{er} corps d'armée commandé par M. le lieutenant-colonel

Isoz, de Lausanne. Quartier-maître : M. le lieutenant Clottu. Médecin : M. le 1^{er} lieutenant Jacot.

Le détachement comprend deux compagnies. La première est sous les ordres de M. le capitaine Martin, et la deuxième est sous les ordres de M. le capitaine Burgi.

L'effectif est de 280 officiers, sous-officiers et soldats. Les 16 officiers sont logés à la caserne.

La troupe est provisoirement logée dans la Halle de gymnastique et au Manège. Elle a pris possession des vastes terrains et des locaux sis entre le canal oriental, l'hippodrome et l'usine à gaz. Le bureau d'administration et la poste de campagne sont au stand; le corps de garde est établi dans l'ancien lazaret.

On va établir 48 fours de campagne, qui fonctionneront dès le 5 septembre. Ces fours, en deux groupes, disposés en fer à cheval, livreront en moyenne, par jour, du 5 au 14 septembre, 25,000 pains.

La boucherie de campagne sera installée dans le stand du Tir cantonal. Si le temps le permet, l'abatage se fera en plein air.

Le train d'armée (train de substances) entre en service aujourd'hui et fera à Yverdon un cours préparatoire de 2 ou 3 jours. Dès ce jour, le train d'armée sera scindé en deux; une partie ira aux environs de Payerne et l'autre partie aux environs de Neuchâtel. Cette troupe servira de point de contact entre les gares (les substances arrivant par chemin de fer) et les places de distribution.

Un chemin de fer Decauville va être installé pour le transport des vivres dès le four et la boucherie de campagne jusqu'à la gare du Jura Simplan.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Monument Amiel. — L'exemple de la jeunesse neuchâteloise, qui a souscrit 1300 fr., ne saurait tarder à être suivi dans d'autres cantons romands. Du reste, l'idée toute démocratique d'élever par souscription populaire un monument à Amiel qui a si bien compris et exprimé le sentiment militaire suisse a reçu le meilleur accueil parmi nos sous-officiers, nos gymnastes, nos tireurs et nos chanteurs. Les 35,000 soldats romands aux manœuvres, en entonnant au cours de leurs marches fatigantes

promenades délicieuses au milieu de cette nature grasse qui vous réserve une surprise à chaque détour de chemin, dans ces champs où les ruisseaux courent de tous les côtés en cadencant leurs chansons par le choc des cailloux, pendant que la chute des cascades semble donner le ton à toute cette musique étrange.

Un après-midi de juillet, je portais, un livre sous le bras, en fredonnant un refrain à la mode, où le nom du général Boulanger revenait à la rime avec persistance bretonne, un de ces airs ramassés on ne sait où, qui vous poursuivent, s'imposent, et qu'on chante en marchant, sans s'en apercevoir.

En suivant un sentier qui escaladait la montagne, après une demi-heure de marche, j'arrivai à un petit village perché au-dessus de Juzet, et que nous appellerons Saint-Caprais, si vous le voulez bien : ce n'est pas tout à fait son nom exact, mais celui-ci facilitera mon récit.

Avant le village, formé d'une vingtaine de maisons recouvertes de leur toiture d'ardoises, s'élève l'église, datant du XIII^e siècle; tout autour — suivant la coutume pyrénéenne — est placé le cimetière avec ses croix de bois noir et ses pierres blanches qui scintillent dans la verdure.

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'aime aller de temps à autre dans les cimetières. Le calme qui plane, les inscriptions des tombes, la régularité des allées, tout dégage une mélancolie qui n'est pas sans charme. Tous ces morts semblent vous dire : « Voici où aboutissent toutes vos luttes, tous vos efforts; ici s'éteignent toutes les intrigues, tous les travaux, toutes les querelles person-

nelles. »
 Ces sortes de pensées vous rendent, je n'ose pas dire meilleurs, mais plus résignés, et la résignation est encore une des formes de la bonté.

Je pénétrai dans le cimetière et m'arrêtai devant la tombe encore fraîche d'un ancien du pays; la croix portait, comme date de naissance, le 21 janvier 1793. Je me faisais la réflexion que ce vétéran était né précisément le jour où l'on décolla Louis XVI du nom en place de Paris, quand mon attention fut attirée par un garçonnet de cinq à six ans, gravement occupé à arroser les fleurs d'une tombe. Le petit bonhomme portait le béret blanc, une culotte de velours noir lui laissant les jambes nues, et une blouse de toile bleue, serrée à la taille par une ceinture de cuir.

Cet enfant avait, en arrosant, un air grave, cadrant bien avec la sévérité du lieu. Il ne m'aperçut pas, je pus m'approcher lentement sans éveiller son attention.

Sur la croix de pierre était marquée cette inscription :
 Ici repose :
 JEANNE-MARIE LACOURIÈRE
 Morte à l'âge de 82 ans, le 4 mai 1887.

Quand l'enfant eut achevé, il sortit du cimetière d'un pas lent, comme l'aurait fait un homme soucieux, et se dirigea du côté du village.
 Je le suivis.
 Il traversa la place, puis entra dans une maison de bonne apparence, à la façade blanche, aux larges contrevents verts.

Mardi ont eu lieu à St-Imier les obsèques du 1^{er} lieutenant Francillon, mort à Tavannes d'une façon tragique. Tous les magasins étaient fermés et une foule énorme a rendu les derniers honneurs au défunt. Le corbillard était suivi d'un char couvert de couronnes, et il était escorté par des artilleurs de la batterie 12 dont faisait partie M. Francillon. Sur la tombe, des discours ont été prononcés par M. le colonel Turretini, chef de l'artillerie du 1^{er} corps d'armée, et par M. Droz, député à St-Imier.

— A Langnau, un forgeron déplace une machine à battre, tombe sous les roues de l'appareil qui lui enfonce la poitrine et meurt. Une famille de

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 1

FRANÇOUIL

PAR
 JEAN BERNARD

I
 EN VILLÉGIATURE A LUCHON.

Après être resté deux ans exilé volontaire en Afrique, sans venir en France, mon premier soin, — à peine débarqué à Port-Vendres, — fut d'aller à Bagnères-de-Luchon, emmagasiner une provision d'air frais et d'air français. Luchon est une des plus belles stations balnéaires, et la ville a eu cent fois raison de s'arroger le surnom de « Reine des Pyrénées » qu'elle mérite à tous égards; à ses sites incomparables, elle joint le monopole de réunir tous les ans la fine fleur des Parisiens, artistes, écrivains et hommes d'esprit; aussi peut-on répéter, après bien d'autres, que les allées d'Etigny, pendant trois mois de l'année, prolongent le boulevard des Italiens.

Ce qui séduit et me charme surtout à Luchon, ce sont ces mille promenades au milieu des panoramas féériques; je ne parle pas des excursions cataloguées dans les guides et les indicateurs, mais de celles que l'on peut faire seul, sans chevaux, sans voitures, sans conducteur, sans l'attirail de grandes courses de luxe à travers la montagne.

Reproduction autorisée de la « Correspondance de la Presse ».

rue de Gruyères.
 sur les savons.
 réine Fr. 4.20
 1^{re} qual. 5.80
 anc 4.60
 Marseille 6.20
 n poudre 3.50
 ger, Roswil (Argovie).

Suisse au brillant rouge
 ER-KRAUSS & CO
 OBERKOFEN
 von de Thurgovie, Suisse.
 est le meilleur.

vacher
 ur soigner 4 on 5 vaches. On
 e très bien traire.
 'agence Haassenstein & Vo-

une homme
 ce un jeune ménage
 occupation dans une laiterie

de beurre au centrifuge et
 pour lui seul ou 180 fr. pour
 exigé : 1500 fr.
 Isidore Skypoux, hôtel du
 Bulle.

demande
 et robuste, connaissant un
 les travaux d'un ménage.
 'agence Haassenstein & Vo-

demande
 mûr, sachant faire une bonne
 re, pour un établissement.
 esser à l'agence Haassenstein
 le.

omager.
 pour entrer de suite,
 intelligent et de toute mon-
 tant la fabrication du gruyère.

resse est demandé un jeune
 17 ans comme aide.
 offres à G. Piroz, laiterie
 de Neuchâtel).

louer :
 ment de 3 ou 4 chambres
 éclairées et une partie de
 café des Chemins de fer, à
 si des pensionnaires.

louer :
 pour menuisier ou charron.
 café des Chemins de fer, à

louer :
 appartement de 3 cham-
 ce Haassenstein & Vogler, à

louer :
 appartement de 3 cham-
 dépendances. S'adresser à
 entrepreneur, à Bulle.



MERVEILLEUX!
 ai SAVON aromatique
 nit de lis

ERGMANN & Cie,
 le cour, à Dresde et Zurich,
 plus efficace et le plus pro-
 éruptions importunes, les
 eur, les boutons, les dartres,
 ntre une peau dure, sèche

imprimerie de la Gruyère, à
 entimes la pièce.

milie Lenz, imp.-éditeur.

six enfants encore en bas âge est ainsi privée de son soutien.

— Le prêtre français Bouisson, qui avait fait dimanche dernier une chute à la Heimwehfluh, a succombé à ses blessures. Il avait près de lui sa mère et un évêque français, arrivés depuis quelques jours à Interlaken.

Schwytz. — Un crime affreux a été commis hier matin, à 9 heures, à Steinen. Le nommé Joseph Inglin, faible d'esprit, qui était occupé à cueillir des baies dans la forêt, a tué, en leur coupant le cou au moyen d'un instrument tranchant, une femme nommée Gyger, âgée de 50 ans, et un vieillard de 86 ans, nommé Antoine Schuler. Une troisième personne, qui voulait arrêter Inglin, a été grièvement blessé.

Thurgovie. — A Neukirch, une fillette a avalé une aiguille de brodeur en mangeant du pain. Bientôt après, l'enfant fut prise de douleurs dans le cou; peu à peu un abcès se forma, qui donna abondamment et, après huit jours de souffrances, l'enfant mourait dans une crise d'étouffement.

Vaud. — Un incendie a éclaté lundi matin au Pont et a détruit complètement la fabrique de rubis, mécanismes et fournitures d'horlogerie, appartenant à M. Numa Rochat. Un fût de benzine a fait explosion et a occasionné une grande panique, ce qui n'a pas aidé aux premiers secours. Tout l'outillage et les marchandises, évaluées à 80,000 fr., dit-on, sont détruits et nombre d'ouvriers seront longtemps sans travail.

— Lundi soir, à 7 heures, un Italien du nom de Louis Rossi, âgé de 18 ans, occupé aux Grottes de Naye à des travaux qu'y fait actuellement effectuer la Société du chemin de fer I. G. N., voulut, pour rentrer à son domicile, à Jaman, abrégé sa route en suivant un sentier dont ses camarades lui avaient déjà, à répétées fois, signalé les dangers. A peine Rossi avait-il fait quelques pas que, au moment où il franchissait un passage difficile où se trouve de la terre fraîchement remuée et lubrifiée par une récente ondée, son pied glissa et le malheureux fut précipité sur une paroi de rocher perpendiculaire, haute d'une trentaine de mètres, pour aller choir sur la montagne de Bonaudon (Fribourg). Au bruit que fit son corps en tombant, ses camarades, qui s'en allaient par un autre chemin, accoururent, mais, parmi les blocs maculés de sang où le pauvre jeune homme avait culbuté encore sur un espace de plusieurs mètres, ils ne retrouvèrent qu'un cadavre.

— Il y a trois semaines, le dépositaire postal et ancien boursier communal d'Oulens (Echallens), Ami Chappuis, disparaissait subitement. Averti qu'une visite de la caisse de son bureau devait avoir lieu, il n'avait pas attendu l'arrivée des inspecteurs et, comme il est pédaleur hors ligne, il avait enfourché sa bécane et s'était éloigné dans la direction du Jura. Le lendemain, on apprenait que la caisse postale dont il avait la garde avait été soulagée d'une somme d'environ 2500 fr. et qu'il avait en outre commis des détournements au préjudice de la caisse communale pour plus de 4000 fr. Chappuis n'a pas échappé longtemps à la justice. On vient, en effet, de l'arrêter à Lyon, et il sera ramené dans le canton aussitôt après que les formalités pour obtenir son extradition auront été accomplies.

— Dimanche, à 2 h. de l'après-midi, M. Neyroud, de Chardonne, se baignait dans le lac, près de Gonelles. Il s'était aventuré au large, lorsqu'il fut pris probablement d'une congestion et coula à pic. Ce ne fut que 25 minutes après qu'on put retirer le cadavre du malheureux. Le docteur Raymond essaya en vain de rappeler la victime à la vie.

En face, une vieille femme, assise dans un large fauteuil de paille, filait sur le pas de la porte.

— Quel est cet enfant qui vient d'entrer là? demandai-je.

— C'est le fils de Françonil, me répondit la filense en arrêtant son fuseau. Il vient sans doute du cimetière, comme tous les samedis soirs, vous devez sans doute l'avoir rencontré là.

— En effet.

— C'est un gentil drôle, nous l'aimons tous; il a pour mère une vaillante créature dont je vous conterai l'histoire, pour si peu que vous ayez une couple d'heures à perdre.

— Je ne demande pas mieux.

— Eh bien, asseyez-vous là, fit-elle, vous écrivez parfois des livres, dit notre instituteur qui en savait long; vous n'en avez jamais écrit, j'en suis sûre, avec des vérités comme celle que je vais vous raconter.

Il était à peine quatre heures; le soleil commençait à descendre derrière la montagne. La vieille femme m'offrit une chaise, et, avec cette abondance du Midi, elle se mit à me raconter l'histoire que voici, tout en continuant à filer son lin.

(A suivre.)

Valais. — Une caravane, comprenant deux Anglais et trois guides valaisans, a voulu faire l'ascension de la Dent Blanche. La corde s'est rompue. Un des Anglais est arrivé à Zermatt, ses quatre compagnons de voyage ont été tués dans la chute. Une caravane est partie de Zermatt pour aller à la recherche des cadavres.

— Un guide tyrolien a fait une chute et s'est tué dimanche dans la région d'Arola.

Genève. — Dimanche, le capitaine Spelterini, avec deux compagnons, a fait sa 528^e ascension dans les meilleures conditions. Le ballon *Jupiter* est monté jusqu'à 3000 mètres et a atterri à Bons-Saint-Didier (France).

ÉTRANGER

France. — *Procès de Rennes.* — Le colonel Cordier, ancien sous-chef du service des renseignements au ministère de la guerre, raconte comment le colonel Sandherr lui communiqua le bordereau et comment Dreyfus, contre lequel il n'y avait jamais eu aucune présomption et sur lequel on n'avait jamais exercé de surveillance, a fini par être soupçonné. Le bordereau qui fut remis au colonel Sandherr par le colonel Henry parvint à l'état-major après le 24 octobre. Il était arrivé par la voie ordinaire et le colonel Henry l'avait lui-même recollé avant de le passer au colonel Sandherr. Le témoin explique que l'argent désigné sous le nom de la « voie ordinaire » fréquentait de grandes maisons, mais préférait la société des domestiques à celle des maîtres. Il ne recevait aucuns papiers directement des ambassades où ils étaient pris; une dame servait d'intermédiaire. La « voie ordinaire » ayant été « brûlée », on lui conserva ses appointements, mais on traita directement avec la dame intermédiaire. Quant aux fuites constatées à Bourges, elles ne peuvent nullement être imputées à Dreyfus, quoi qu'on en ait dit; tel était notamment l'avis du colonel Sandherr, qui avait étudié sérieusement la question. A ce propos, le témoin rappelle qu'en 1894, un artificier nommé Thomas fut condamné pour avoir livré des documents. On eut des preuves certaines de sa trahison.

Le témoin parle encore d'autres fuites constatées à l'état-major et au ministère de la Marine. On reçut même une démonstration désignant « un monsieur de 45 ans, décoré, comme portant en personne des documents à une ambassade ». Ce signalement s'appliquait bien mieux à Esterhazy qu'à Dreyfus.

Le colonel Cordier parle ensuite de l'entreprise des agents Cuers et Lajoux, qui cherchaient à recruter des agents allemands pour le service français des renseignements. Cette organisation aurait été d'une très grande utilité en cas de guerre. Un des services qui rendait Richard Cuers consistait à livrer à l'Allemagne de faux renseignements. Il disait aux Allemands qu'il avait acquis la collaboration d'un officier de l'état-major; on en trouvera la preuve dans le dossier des pièces fausses livrées à l'Allemagne.

Le commandant Lauth dépose une lettre de M^{me} Sandherr contredisant aussi les affirmations du colonel Cordier sur la présence de son mari au bureau à des époques déterminées. Le colonel Fleur et l'archiviste Gribelin protestent également contre les alléguations du colonel Cordier. Gribelin, notamment, accuse cet officier d'avoir fait publier dans *l'Intransigeant* un article très injurieux pour les généraux Billot, Saussier et de Boisdeffre.

M. Paul Meyer, de l'Institut, directeur de l'Ecole des chartes, expose les recherches auxquelles il s'est livré, recherches qui l'ont amené à conclure que le bordereau est de l'écriture d'Esterhazy. Un très vif incident s'est produit dans l'audience de mercredi: M. Picot, membre de l'Institut, raconte une conversation dans laquelle l'attaché militaire autrichien aurait déclaré qu'Esterhazy entretenait des relations avec des attachés militaires étrangers et que Dreyfus était absolument innocent.

Le commissaire du gouvernement, commandant Carrière, proteste alors, au nom du pouvoir, contre l'indiscrétion du témoin qui ne devait point désigner la nationalité de l'attaché militaire.

Trois professeurs de l'Ecole des chartes déclarent, l'un après l'autre, que le bordereau est bien de l'écriture d'Esterhazy.

Hier matin, l'audience à huis clos s'est terminée à 9 heures et l'audience publique a commencé à 9 1/2 heures, en présence d'un nombreux public.

Le capitaine Lebrun-Renaud déclare que Dreyfus lui a dit en 1895, le jour de la dégradation: « Si j'ai livré des documents à l'Allemagne, ils

étaient sans importance, et c'était pour m'en procurer de plus sérieux. »

Le capitaine Lebrun-Renaud fait ensuite le récit de sa visite à l'Elysée.

L'ancien ministre Freycinet aurait exprimé le souhait que Dreyfus soit acquitté, dans un but d'apaisement, « car, aurait-il dit, une nouvelle condamnation serait la perpétuité de nos discordes ».

Le général Brugère a étudié l'enquête du capitaine Tavernier et n'a trouvé aucune charge contre le colonel du Paty de Clam.

— Le ministre Waldeck Rousseau est décidé à convoquer prochainement le Sénat, réuni en Haute Cour de justice, pour juger « de l'attentat contre la sûreté de l'Etat », dans lequel sont impliqués un certain nombre de personnalités, appartenant à la ligue des patriotes, à la Ligue antisémite et à plusieurs groupements ou associations royalistes.

La date de la convocation n'est pas encore fixée. On attendra la fin du procès de Rennes et la reddition — si reddition il y a — du fort Chabrol, dont la poignée de défenseurs tient en échec depuis 15 jours la force armée d'une des six grandes puissances européennes.

— 127 députés demandent la convocation immédiate de la Chambre.

— Le juge d'instruction a fait arrêter M. Lissajoux, ancien rédacteur du *Petit Journal*, qui avait fourni à *l'Eclair* des renseignements pour l'article publié en 1896: « Cet animal de Dreyfus », article pour lequel *l'Eclair* est poursuivi.

— L'Institut Pasteur à Paris envoie à Oporto une mission pour étudier l'épidémie de peste. Elle sera composée des docteurs Calmette et Salimbeni.

— La pluie est tombée pendant quelques minutes, mercredi après midi, apportant quelque soulagement aux assiégés de la rue de Chabrol. Ceux-ci, à l'aide de gouttières et de seaux, ont réussi à recueillir quelques litres d'eau.

— Il n'est bruit dans les milieux militaires de Nancy que d'une grave affaire d'espionnage dans laquelle est compromis un sous-officier d'artillerie appartenant à une bonne famille.

Des perquisitions faites au domicile des parents du sous-officier ont fait découvrir des armes, des cartes et même une commission allemande qui ne laisserait aucun doute sur la découverte du prévenu.

— On annonce de Chamounix la mort tragique de M. Cauro, docteur des sciences, qui a fait une chute dans la montagne de La-Côte, près du mont Blanc. M. Cauro était parti pour étudier une importante question de télégraphie, et il avait obtenu le concours de M. Janssen, directeur de l'Observatoire du mont Blanc.

Allemagne. — Le mouvement industriel et commercial est tel en Allemagne, en ce moment, que, pour y suffire, les chemins de fer de l'Etat vont faire marcher les trains de marchandises à 60 kilomètres à l'heure, la vitesse du « rapide » Lausanne-Genève. De puissantes locomotives ont été commandées dans ce but.

Grande-Bretagne. — Un drame affreux vient de se dérouler dans le comté de Welklow. M. Saint-Clair avait été avisé par dépêche que sa fille s'était noyée aux bains de mer. Il entra aussitôt dans son cabinet de travail et se brûla la cervelle. Or, on annonce aujourd'hui que la dépêche n'était qu'une odieuse plaisanterie et que la jeune fille est bien portante. L'enquête n'a pas encore établi les responsabilités.

Etats Unis. — On télégraphie de New-York à la *Gazette de Francfort* que l'orphelinat catholique de Sparkill a été incendié et qu'un grand nombre d'enfants sont restés dans les flammes.

Antilles. — Une dépêche dit que la ville de Puerto-Plata et les autres villes du district de Monte-Cristi sont tombées entre les mains des révolutionnaires.

Maroc. — Un attentat plus sérieux que celui de Belgrade a été dirigé contre le sultan du Maroc. Le souverain a échappé, mais deux de ses aides de camp ont été tués.

CANTON DE FRIBOURG

Chasse. — Limites des territoires à ban et réserves:

a) Réserve de la Hochmatt: Le Rio du Gros-Mont depuis son confluent avec la Jogne jusqu'aux chalets de la Feiguelenz, le col jusqu'au torrent du Petit-Mont, ce dernier torrent jusqu'à la Jogne; celle-ci jusqu'au confluent du Rio du Gros-Mont;

b) Ban de Bre depuis son embou-
jonction avec le R.
au nord; 2° Le Ri
vers le Pertet-à-
vaudoise jusqu'à l
4° La Sarine jusq
à l'ouest; c) Ré
Limitée par la ro
lage de Montilier

Incendie. — un incendie a dét
un bâtiment app
syndic. Ce bâtim
lage, du côté de
taires qui n'ont e
chèvres, ainsi qu
flammes.

Noyé. — D
nombre de jeune
dans le lac de M
M. Petter, secré
de 13 ans, s'éloig
les eaux sont su
dain pied et disp
effrayés et ne sac
à Motier. Mais q
trop tard et le la

Rare. — Da
incorporés dans
sous les drapeau
pes. Ces cinq jeu
Piller, à la Scie,

Chute mor
a procédé merc
nommé A. qui, é
les rochers que
les deux ponts-su

Conférence
son cours de con
gratuite qui aura
des Alpes, à Bul

M. Donnet fer
et la religion de
tembre, à 8 h. d
à Château-d'Ex
On peut obter
l'hôtel Berthod,
de 6 à 7 h. du s

Nécrologie
y a quelques jou
Esseiva, survenu
nombreux liens
cette ville:

« La colonie
faire une perte
gène Esseiva, c
Bulle.

« Le défunt é
ausein desquelle
La Société de se
à sa tête comm
consécutives et
sage et prudent

« Nombreux
accompagner sa
St-Georges. Sur
a retracé en ter
infatigable et l
bourgeoise par
a adressé un sup
explorée de tous

Je de
UN F

pour un domaine
73 poses, et
Un second pour
66 ares, soit 43 po

Pe
A la foire, un
photographie et b
rapporter contre r
enstein & Vogler

et c'était pour m'en pro-

Renaud fait ensuite le récit

ycinet aurait exprimé le
it acquitté, dans un but
rait-il dit, une nouvelle
perpétuité de nos discor-

étudié l'enquête du capi-
ouvé aucune charge contre
am.

ck Rousseau est décidé à
at le Sénat, réuni en Haute
nger « de l'attentat contre
dans lequel sont impli-
ore de personnalités, ap-
patriotes, à la Ligue anti-
groupements ou associa-

tion n'est pas encore fixée.
cès de Reanes et la reddi-
— du fort Chabrol, dont
tient en échec depuis 15
une des six grandes puis-

ndent la convocation immé-

on a fait arrêter M. Lissa-
u *Petit Journal*, qui avait
enseignements pour l'article
animal de Dreyfus », article
poursuivi.

à Paris envoie à Oporto
l'épidémie de peste. Elle
urs Calmette et Salimbeni.

ée pendant quelques minu-
li, apportant quelque sou-
e la rue de Chabrol. Ceux-
e et de seaux, ont réussi à
s d'eau.

s les milieux militaires de
affaire d'espionnage dans
un sous-officier d'artillerie
de famille.

es au domicile des parents
découvrir des armes, des
mission allemande qui ne
ur la découverte du prévenu.

hamounix la mort tragique
es sciences, qui a fait une
e de La-Côte, près du mont
parti pour étudier une im-
légraphie, et il avait obtenu
sen, directeur de l'Obser-

le mouvement industriel et
Allemagne, en ce moment,
s chemins de fer de l'Etat
s trains de marchandises à
, la vitesse du « rapide »
puissantes locomotives ont
ce but.

ne. — Un drame affreux
ans le comté de Welklow.
é avisé par dépêche que sa
pains de mer. Il entra aussî-
travail et se brûla la cer-
aujourd'hui que la dépêche
plaisanterie et que la jeune
l'enquête n'a pas encore
és.

on télégraphie de New-York
fort que l'orphelinat catho-
resté incendié et qu'un grand
restés dans les flammes.

dépêche dit que la ville de
autres villes du district de
obées entre les mains des ré-

entat plus sérieux que celui
gé contre le sultan du Ma-
happé, mais deux de ses ai-
nés.

FRIBOURG

es des territoires à ban et

schmatt: Le Rio du Gros-
ment avec la Jogne jusqu'aux
maz, le col jusqu'au torrent
nier torrent jusqu'à la Jogne;
uent du Rio du Gros-Mont;

b) Ban de Brenleire limité par : 1° La Jogne depuis son embouchure dans la Sarine jusqu'à sa jonction avec le Rio du Gros-Mont, vers Praz Jean, au nord ; 2° Le Rio du Gros-Mont jusqu'à sa source vers le Pertet-à-Bovey, à l'est ; 3° La frontière vaudoise jusqu'à la Sarine, rière Montbovon, au sud ; 4° La Sarine jusqu'à son confluent avec la Jogne, à l'ouest ; c) Réserve au bord du lac de Morat : Limitée par la route cantonale, depuis la fin du village de Montilier jusqu'au pont de Sugiez et le lac.

Incendie. — Mardi matin, vers les 4 heures, un incendie a détruit, au village de Cornimbœuf, un bâtiment appartenant à M. Alphonse Bochud, syndic. Ce bâtiment, qui se trouvait isolé du village, du côté du Bugnon, était habité par des locataires qui n'ont eu que le temps de s'enfuir. Deux chèvres, ainsi que des porcs sont restés dans les flammes.

Noyé. — Dimanche après midi, un certain nombre de jeunes gens de Lugnorre se baignaient dans le lac de Morat, près de Motier. Le fils de M. Petter, secrétaire communal à Lugnorre, enfant de 13 ans, s'éloigna trop du bord, à un endroit où les eaux sont subitement profondes. Il perdit soudain pied et disparut sous les flots. Ses camarades, effrayés et ne sachant pas nager, demandèrent aide à Motier. Mais quand les secours arrivèrent, c'était trop tard et le lac ne rendit qu'un cadavre.

Rare. — Dans une seule famille, cinq frères, incorporés dans différentes armes, ont été appelés sous les drapeaux pour le rassemblement de troupes. Ces cinq jeunes gens sont les fils de Mme Vve Piller, à la Scie, près Dirlaret.

Chute mortelle. — La police de Fribourg a procédé mercredi à la levée du cadavre d'un nommé A. qui, étant ivre, a fait une chute depuis les rochers que surplombe la Tour Rouge, entre les deux ponts-suspendus.

GRUYÈRE

Conférences. — M. E. Badoud fera précéder son cours de conserves d'une conférence publique gratuite qui aura lieu le 4 août, à 2 h., à l'hôtel des Alpes, à Bulle.

M. Donnet fera une simple causerie sur *Ruskin et la religion de la beauté*, jeudi prochain, 7 septembre, à 8 h. du soir, dans la salle du Tribunal, à Château-d'Ex.

On peut obtenir une carte d'entrée gratuite à l'hôtel Berthod, dimanche 3 et mardi 5 septembre, de 6 à 7 h. du soir.

Nécrologie. — Nous avons déjà annoncé, il y a quelques jours, le décès subit de M. Eugène Esseiva, survenu à Genève. Comme preuve de ses nombreux liens d'amitié, on nous écrit encore de cette ville :

« La colonie fribourgeoise de Genève vient de faire une perte très sensible en la personne d'Eugène Esseiva, qui comptait de nombreux amis à Bulle.

Le défunt était membre de plusieurs sociétés au sein desquelles il a toujours eu la première place. La Société de secours mutuels *le Moléson* l'a vu à sa tête comme président pendant sept années consécutives et elle a grandi et prospéré sous sa sage et prudente administration.

Nombreux étaient ses amis qui ont tenu à accompagner sa dépouille mortelle au cimetière de St-Georges. Sur sa tombe, le président du *Moléson* a retracé en termes émus la vie laborieuse, le zèle infatigable et les services rendus à la colonie fribourgeoise par notre regretté compatriote et lui a adressé un suprême adieu au milieu de sa famille éplorée de tous ses amis. »

Foire. — Peu importante, celle d'hier. Il est vrai qu'à Bulle, depuis de très nombreuses années, il n'a pas été tenu de foire du tout au mois d'août.

Le contrôle municipal donne les chiffres suivants des bêtes amenées : 93 vaches, 289 porcs, 101 veaux et moutons.

CHRONIQUE AGRICOLE

Le marché aux fromages. — L'époque des grands achats de fromages vient de s'écouler. On signale une légère baisse sur les prix de l'année dernière. En moyenne, les ventes se sont effectuées de 73 à 75 fr. les 50 kg., au lieu de 75, 77 fr. en 1898. Un marchand du Seeland a vendu à 78 fr. à une maison française; c'est le prix le plus haut qui ait été atteint.

La marchandise est abondante; on fabrique plus qu'autrefois, et les fromageries suisses ont à lutter en outre contre la concurrence étrangère.

Le *Tagblatt* de Lucerne constate que le fromage genre Emmenthal n'est plus d'aussi bonne qualité qu'autrefois et n'a plus « l'arôme fin » qui le caractérisait. Cette déchéance est attribuée au nouveau mode de fumure des pâturages.

VARIÉTÉS

LE PAPILLON DE NUIT

Je voudrais, dans l'intérêt de mes lecteurs, leur communiquer une petite histoire qui m'a semblé, quand je l'ai lue, fort émouvante et bien propre à convaincre les incrédules qu'il est souvent dangereux de repousser les avertissements de Dieu sous prétexte qu'Il ne s'occupera pas des détails de notre vie quotidienne.

J'ai trouvé l'anecdote en question dans un journal allemand, la *Zeitschrift für Lokomotivführer* (Journal des mécaniciens) du 30 juillet 1897, d'où je la traduis librement aujourd'hui :

Plusieurs personnes étaient réunies un soir dans un des jardins de l'exposition à Munich, et la conversation étant tombée dans le domaine du merveilleux, un jeune Américain, dont le père était mécanicien, raconta ce qui suit :

Lorsque j'étais enfant, mon père, qui était alors employé sur le chemin de fer du Pacifique, conservait avec soin à la maison, placé sous verre, un papillon de nuit (phalène, en allemand *Nachtflügel*) pour lequel il semblait avoir une prédilection toute particulière.

Je lui demandai un jour pourquoi il attachait tant de prix à ce vieil insecte qui paraissait être d'une espèce très ordinaire.

— Ce n'est pas pour sa rareté que j'y tiens, me répondit-il. C'est parce qu'il est un cher souvenir d'une nuit terrible en laquelle ce petit animal, mon garçon, a été le sauveur de la vie de ton père et de deux cents autres personnes.

Alors, il commença son récit :
— Au printemps de l'année 1884, j'avais à conduire le train d'Amaha à Chéyenne. Mon chauffeur, qui s'appelait Georges, était un très brave homme; je ne lui connaissais qu'un défaut : il était superstitieux à l'excès et croyait aux présages, aux esprits et tout ce qui s'en suit. Souvent je l'avais raisonné là-dessus, mais en vain.

Dans la nuit pendant laquelle je devais partir avec le train, il s'éleva une tempête épouvantable et un vent furieux accompagné d'une forte pluie. L'orage était à son apogée lorsque nous quittâmes la station. Je ne me sentais pas particulièrement rassuré et j'avais examiné la machine à fond avant de partir. L'obscurité était profonde; on ne pouvait rien distinguer hors du rayon que projetait la lanterne électrique placée devant la machine. A la station suivante, Georges examina encore la lanterne et je reçus comme à l'ordinaire : « Voie libre. »

Sifflant et rugissant, le train s'élança dans la direction d'un pont sur lequel il devait passer.

— Je voudrais bien savoir, murmura Georges, s'il arrivera rien aujourd'hui; j'ai comme un pressentiment.

— Ah! répliquai-je avec quelque impatience, que vous êtes singulier avec vos pressentiments. Que voulez-vous qu'il se passe? Nous avons reçu l'avis que le passage est libre, et la voie a été soigneusement visitée avant notre départ.

En réalité, je n'étais pas aussi tranquille que j'en avais l'air; la nuit était noire et, la vapeur enveloppant encore le passage, on ne distinguait rien à deux mètres devant soi. Soudain je vis, droit dans la lueur que projetait la lanterne, en avant du train, sur la voie, une longue forme noire qui étendait les bras et semblait nous dire de reculer. Je la fixais tout épouvanté, ne sachant que faire. Nous devions être tout près du pont de fer qui était jeté d'une rive à l'autre d'un fleuve, très large à cet endroit. Je regardais le manomètre lorsqu'un grand cri de Georges me fit retourner brusquement. Je le vis qu'il se tenait là trem-

blant, essayant de percer l'obscurité et le bras levé comme pour montrer quelque chose.

En suivant la direction de son regard, je me convainquis qu'il était arrêté sur la forme noire qui m'avait si fort effrayé et qui se tenait toujours là en pleine lumière, semblant faire des signaux d'arrêt. On aurait dit une grande femme enveloppée d'un manteau noir qui dansait devant la machine. Et le vent hurlait plus fort, la tempête devenait si violente qu'elle paraissait jeter le train entier hors des rails.

— Pour l'amour de Dieu, maître, ne passez pas sur le pont avant de savoir si la voie est sûre. La femme noire présage assurément un malheur.

J'étais moi-même assez inquiet, de sorte que je fis aussitôt la manœuvre nécessaire pour arrêter le train qui bientôt resta immobile.

Nous étions très près du pont et nous entendions déjà bruire les flots en tourmente.

Lorsque je descendis de la machine, le conducteur s'approcha de moi.

— Qu'est-ce qui se passe? me demanda-t-il.

Cette phrase me rappela à moi-même et je me tins pour stupide d'avoir pu arrêter le train à cause d'une forme noire que maintenant on apercevait nulle part.

— Ah, fis-je embarrassé, nous avons vu une femme sur la voie et nous avons eu peur de l'écraser.

Le conducteur répliqua en colère :

— Ce n'était pas une raison suffisante pour arrêter un train express.

Je le laissai parler et courus au pont; il me suivit; nous avions chacun une lanterne à la main, mais à peine eûmes-nous fait quarante pas que nous reculâmes épouvantés : devant nous plus rien qu'un abîme dans lequel l'eau mugissait sur les débris du pont qu'elle avait, unie à la tempête, complètement englouti.

Les piles en fer, seules, subsistaient encore.

Tout à coup, à quelques pas de nous, surgit la forme noire.

— Ah! c'est donc cela que vous avez vu, murmura le conducteur. Si c'est un esprit, il ne peut pas être mauvais, puisqu'il nous a sauvé la vie, ajouta-t-il, comme parlant plutôt à lui-même qu'à moi.

Pleins d'un sentiment de reconnaissance pour cette forme qui nous avait donné un si utile avertissement, nous retournâmes pensifs sur nos pas.

Les voyageurs étaient déjà descendus et nous interrogeaient. Nous leur racontâmes l'incident.

Un jeune homme de Chicago, lorsqu'il eut jeté les yeux devant lui et vu la forme noire, se retourna, regarda la locomotive et dit : « Voilà l'esprit. »

Un papillon de nuit s'était introduit sous le verre de la lanterne, probablement après le départ de la station précédente, et son ombre se projetait agrandie sur la voie. Les efforts qu'il faisait pour se dégager de sa prison avaient fait croire à des signaux de détresse de la part de cette ombre.

Nous avons tiré de ce récit deux conclusions, premièrement, c'est que Dieu a toutes sortes de moyens pour avertir d'un danger ceux dont il veut préserver la vie, secondement, que si le chauffeur et le mécanicien eussent été des esprits forts qui dédaignent tous les avertissements et se font une gloire de ne croire à rien, ils eussent trouvé dans les flots une mort horrible et prématurée. La foi simple du chauffeur avait sauvé la vie à deux cents personnes.

STEPHANUS.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de juillet 1899.

Naissances :

Andrey, Edgar-Paul-Pacifique, fils de Louis de Hauteville et Cerniat. — Schweitzer, Fiore-Marguerite, fille d'Ervin, de Titterten (Bâle Campagne). — Bæri-wyl, Marie-Louise Mathilde, fille de Xavier, de Fribourg et Tavel. — Pinaton, Marie-Joséphine, fille de Joseph, de Bulle. — Pasquier, Louise-Marie Berthe, fille de Léon, de Bulle. — Brodard, Jeanne-Bernadette, fille de Jean-Baptiste, de La Roche et Pont-la Ville. — Despond, Anne-Elisabeth-Marcelle, fille de Lucien, de Dondidier.

Mariages :

Schmidt, Hubert-Albert-Hermann, de Sandbeck (Westphalie), et Progin, Marie-Clémentine, de Léchelles, Misery et N-rivue. — Ferrari, Ferdinand de Ghiff, province de Navarre (Italie), et Vallélian, Marguerite-Elisa, du Pâquier. — Glasson, Joseph-Jules, de Bulle, et Reeb, Hermine-Catherine, d'Unterschneidheim (Wurtemberg).

Décès :

Baumann, Frédéric, fils de Frédéric, de Schüpfen, âgé de 1 an 7 mois. — Seydoux, Gustave-Louis, fils de Louis, de Vaulruz; 1 mois 8 jours. — Baudère, Adolphe Charles-Arsène, d'Assens (Vaud); 57 ans. — Pasquier, Joseph-Louis, fils de Louis, de Bulle; 2 mois.

Pour 5 francs

3 1/2 mètres **Bouquin anglais**

pour un complet. — Echantillons franco. Gravures gratis. Grand choix en tissus pour dames et draperies hommes dans tous les prix.

Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., Zurich.

Je demande UN FERMIER

Pour un domaine de 26 hectares 35 ares, soit 78 poses, et
Un second pour un domaine de 15 hectares 66 ares, soit 43 poses et demie.
Alex. ANDREY, notaire.

Perdu :

A la foire, un médaillon en or avec photographie et breloque (petit cochon). Le rapporter contre récompense à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

A VENDRE

de gré à gré, une belle maison et un grange réparée, avec plusieurs pièces de terre. S'adresser aux frères THORIN, dits au Gros, à Villars-sous-Mont.

On demande

pour hôtel-pension à Zurich, une jeune fille pour aider à la cuisine et aux différents travaux de la maison. Gage, 25 fr. par mois et voyage payé. Entrée le 15 septembre. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Vétérinaire.

Ph. Meltraux absent jusqu'au 16 septembre.

A LOUER

Pour le 1er octobre, un logement de 3 chambres, cuisine, cave, galetas avec jardin. S'adresser à Martin MORAND, au Tirage.

On demande un local pour bureau.

Adresser offres à l'avocat MAGNIN.

Un logement

disponible chez TORCHE, à la maison neuve.

Pour la première fois à Bulle : **Balançoires américaines**

devant la BRASSERIE REEB
Dimanche 3 septembre, jeudi 7 septembre et les 3 jours de la bénédiction.
Se recommande :
Le propriétaire : J. Strohhofer.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasensteln & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :
 4 1/4 % contre certificats de dépôt de 3 à 5 ans fixe.
 3 1/2 % sur carnets d'épargne.
 3 1/2 % en compte courant, sans commission.

Liquidation complète d'étoffes.

Toiles, cotonne, coutils, rideaux, laines et cotons, mercerie, etc.

AU MAGASIN
Hoirie PEYRAUD-BOSSON, Bulle.

Caisse hypothécaire

du canton de Fribourg.

Par décision du 1^{er} février 1899, le Conseil de surveillance a porté au *quatre pour cent l'an* le taux d'intérêt des cédules à émettre dès ce jour.
 Le placement doit être consenti pour *trois ans* et il devient remboursable après ce délai moyennant avertissement préalable de *six mois*.
 Fribourg, le 3 février 1899.

Le Directeur : **L. MULLER**

Les 100 litres
FRANCO
 toute gare suisse
 contre
REMBOURSEMENT

VIN

blanc de raisins secs
 1^{re} qualité
 à **23 fr.**

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse.

Plus de mille lettres de recommandations en 1898.

Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients.
 Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, E. bouf et Paris.

Echantillons gratuits et franco.

OSCAR ROGGEN, fabr. de vins, MORAT

Fraicheur du teint,
 Douceur de la peau,
 Parfum exquis

par l'emploi du savon de toilette

ZÉPHYR

En vente à 75 cent. le morceau chez :
 GAVIN, pharmacien; Vve KERNER, nég.; Vve LACUISSE coiffeuse; Madeleine SKYDOUX, mercerie; L. TREYVAUD, nég., à Bulle.

A VENDRE

un domaine d'environ 10 poses en pré de première classe, à foin et regain, dans une situation des plus agréables, au village de Riaz, avec bâtiment en très bon état existant, comprenant habitation, grange, écurie et fontaine sous le toit et un bel assortiment d'arbres à fruit.

Ce domaine sera exposé en mises publiques, à l'auberge de la Maison de Ville, à Riaz, le **mardi 5 septembre** prochain, à 1 heure après midi, sous de favorables conditions.

Pour voir le domaine et prendre connaissance des conditions, s'adresser à Alphonse Gremaud, à Riaz.

Riaz, le 14 août 1899.

Pour la propriétaire :
 FéL. GREMAUD, secrétaire.

AVIS

La Société de la laiterie du village de Châteaudeaux met au concours les places de

fromager
 et aide-fromager

dès le 1^{er} octobre 1899 au 30 septembre 1900.

On peut prendre connaissance des conditions et adresser les offres jusqu'au 10 septembre prochain, auprès du comité. Inutile de se présenter sans de bons certificats. Un homme avec sa femme serait accepté.

Liquidation

de **TUYAUX DE DRAINAGE** chez **Castella, à Vuadens.**

Cours de conserves.

Hôtel des Alpes, Bulle.

Le 4 août, à 2 heures, conférence publique gratuite.

Les 5 et 6 août, cours réguliers.

Combustible économique.

Au chantier Moret, au Tirage, on vend :
 a) de gros fagots d'écorces à 7 fr. 50 le 100;
 b) des écorces en sacs à 10 centimes;
 c) des tas d'écorces en bloc;
 La marchandise est très sèche; les amateurs feraient bien de profiter de l'occasion.

Atelier de ferblanterie et couverture

A. GERBER, à La Tour.

Ferblanterie de bâtiment.

COUVERTURE en tous genres.

Boilles et bidons à lait.

Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

Un vacher

est demandé pour soigner 4 ou 5 vaches. On exige qu'il sache très bien traire.
 S'adresser à l'agence Haasensteln & Vogler, à Bulle.

A louer :

De suite, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à Ch. FOLGHERA, entrepreneur, à Bulle.

5 médailles bronze, argent et or.

St PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vully et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.
 Vully : 45

TÉLÉPHONE

LA SUISSE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE

Siège social : LAUSANNE, rue du Midi 2.

Compte **40 ans** d'existence.

- La Suisse** fait tous les genres d'assurances de capitaux en cas de décès.
- La Suisse** fait toutes les combinaisons de rentes viagères (immédiates, de survie, avec entrée en jouissance différée).
- La Suisse** fait les assurances de dotations d'enfants et les assurances militaires de capitaux différés pour enfants.
- La Suisse** fait des assurances populaires, 200 fr. à 2000 fr., avec ou **SANS EXAMEN** médical.
- La Suisse** achète les rentes viagères, les usufruits et les nues-propriétés.
- La Suisse** fait des prêts hypothécaires sans délégations, combinés ou non avec des contrats d'assurances.
- La Suisse** offre au public, sans augmentation de primes, des assurances **ACCIDENTS** combinées avec des assurances en cas de décès.

Tarifs avantageux. Conditions libérales.

Pour prospectus et renseignements, s'adresser à M. PHILIPONA, greffier, à Bulle, agent général pour le canton de Fribourg, ou à M. COSANDEY, Alfred, représentant de commerce, à Bulle.

Pour les localités non pourvues, adresser les offres de représentation à l'agent général susmentionné.

Goître.

J'ai l'avantage de vous annoncer que le traitement par correspondance a bien réussi. Le goître dont j'ai souffert depuis dix ans a tout à fait disparu; je vous remercie de vos soins. Si la grosseur revenait, je vous le ferais savoir immédiatement. Chanéaz s. Yverdon, le 3 février 1898. Louise Bovey-Varidel. Le syndicat de la commune de Chanéaz atteste l'authenticité de la signature ci-dessus de Mme Louise Bovey-Varidel, domiciliée à Chanéaz, Chanéaz, le 3 février 1898. Aloï Bovey, syndic. Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Maladies du bas-ventre.

Maladies des voies urinaires, contagion, impuissance, ardeur et rétention d'urine, envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discretion absolue. Adresse: < Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. >

Fromager.

On demande, pour entrer de suite, un jeune homme intelligent et de toute moralité, connaissant la fabrication du gruyère. Bon gage.

A la même adresse est demandé un jeune homme de 16 à 17 ans comme aide.
 Adresser les offres à G. Piroz, laiterie Bevaix (canton de Neuchâtel).

A LOUER

Un joli appartement de 3 chambres, cuisine, cave et gâletas, bien exposé au soleil.
 S'adresser à Mme PORRET, ébénisterie, rue de Tir, Bulle.

UNE BONNE

Musique de bal

de 6 exécutants demande un engagement pour les fêtes de la bénédiction d'octobre.
 Adresser les offres à M. HÉLI PAUD, trompette, à Donneloye (Vaud).

Egaré.

Une petite chienne blanche, tachetée de noir et de roux à la tête, sans collier, cicatrice au cou, s'est égarée. Prière de la ramener, contre récompense, à H. VALLET, à Echarlens.

A louer :

En ville, un appartement de 3 chambres. — L'agence Haasensteln & Vogler, à Bulle, indiquera.

Beau logement

avec dépendances à louer, rue de Bouleyres. S'adresser à M. F. TORRIANI père, à Bulle.

A louer :

Deux chambres. S'adresser à A. PERRET-BERTHEZ, à Bulle.



Bulle. — Emile Lenz, imp.-éditeur.

M. Schneuwly, arch...
 DIX-HUITIÈME
 PRIX DE L'ABONNEMENT
 Suisse... 1 an,
 ... 6 mois
 Étranger... 1 an,
 ... 6 mois
 payable d'avance
 Prix du numéro :
 Un s'abonne dans
 bureaux de po

Bulle...
 Les f...
 Voici la saison
 voir étalés sur nos
 cette collection de
 trônent les pêche
 quels s'ajoutero
 succulentes, jute
 sucrés — les po
 Mais après un
 proche des panier
 On fait en généra
 voit qu'une gran
 pas mûrs, souven
 s'équient dans com
 blâmable sans c
 sur nos marchés
 vendeuses de fr
 marchandises, s
 telles qu'on les
 pu à maintes rep
 différentes villes
 saine, à Vevey,
 un peu partout.
 vraiment étonné
 la police, soit p
 attentat à la san
 aussi grave que
 La police devrai
 ce rapport.
 D'autre part,
 nos villes, ou po
 pas moins blâma
 fruits mal mûrs,
 que d'attention,
 vente.
 Nous avons, a
 mûrs, interrogé s
 leurs réponses :
 « Quand les fru
 trop vite et ils n
 « Achetez-les
 vous, en quelque
 « Si nous ne le
 et les guêpes s'en
 Ces réponses m
 encore vert est t

FREUILLET
 FRA
 J
 H
 — Il me faut ren
 il me faut bien com
 de l'année 1860 ou
 juste; à mon âge, le
 boche, comme l'eau
 garantir l'année, je
 c'était en septembre
 la petite vigne que
 ait son âme, — et q
 plein soleil, où nou
 met la gaité au cour
 Un après-midi, un
 bitude à Bagnères-d
 gent qu'elles ont de
 village; j'étais ici,
 je la vis comme je
 Je vous assure : bru
 trouvaient la figure,
 cachaient à demi des